



Extrait du registre des délibérations

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinq février, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en son lieu habituel des séances, sous la Présidence de Philippe BLUTEL, Maire.

Date de la convocation, le 18 février 2026

Etaient présents : Denis MADELINE, Maire-adjoint, Guillaume CHANTEPIE Maire-adjoint, Sandrine LAFORET, Joël HAMELIN, Séverine NICOLAS, Marie-Laure BLIN, Aurélie MORISEAU, Virginie LEGENDRE, Jean Yves MORAUX, Éric CERDAN

Etaient absents :

Sandrine TESSIER	a donné pouvoir à	Aurélie MORISEAU
Jean-Marc CHANDEBOIS	« « «	Joël HAMELIN
Roseline BAILLARD		

Secrétaire de séance : Séverine NICOLAS

DELIBERATION N° 10 Travaux logement communal 1 impasse Marsat




Monsieur Le Maire rappelle au conseil que notre logement communal 1 impasse Marsat n'est plus loué pour cause de non-conformité liée à la performance énergétique du logement.

Le conseil a inscrit au budget primitif une somme de 100 000 € pour la rénovation des logements communaux

Denis Madeline, adjoint, présente au conseil 2 propositions d'isolation du logement

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

-  **VOTE** la rénovation du logement 1 impasse Marsat
-  **CHOISIT** la proposition, mieux-disante, de la société Les Renovacteurs
-  **DIT** que la dépense entrera dans la ligne de 100 000 € votée au budget primitif

Le Maire,



Nombre de Conseillers :

En Exercice : 14

Présents : 11

Pouvoir(s) : 02

Votants : 13

Acte rendu exécutoire après dépôt

En Sous-Préfecture le.....

Publié et notifié le.....